



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par L'hôtel LA PLANTATION nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous.

SOCIETE HOTELIERE DE LA BAIE ORIENTALE – Hôtel La Plantation C5 Orient Bay 97150 SAINT MARTIN
- Tél. : 0590 29 58 00- <https://www.la-plantation.com/> - Hôtel de tourisme **** - Décision de classement de la Collectivité de Saint Martin en date du 29 juin 2022 et valable jusqu'au 29 juin 2027.
SIRET n°380 603 472 00016/ APE 5510Z - Forme : Société à responsabilité limitée - Capital social : 4 573.47 euros - Siège social : Parc de la Baie Orientale N°5, 97150 Saint-Martin - N° RCS BASSE-TERRE : 380 603 472- N° TVA Intracommunautaire : FR51380603472

ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des prestations (les « Prestations ») proposées par la SOCIETE HOTELIERE DE LA BAIE ORIENTALE (le « Prestataire ») aux consommateurs et clients non professionnels (Les « Clients » ou le « Client ») sur son site Internet www.la-plantation.com (le « Site »).

Les caractéristiques principales des Prestations, sont présentées sur le Site. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'une Prestation est de la seule responsabilité du Client.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Prestations. Elles sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le Site, avant toute transaction avec le Client. Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de réservation en ligne telle qu'exposée ci-après. La validation de la réservation de Prestations par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente. Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Prestations proposées sur le Site.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le Site à la date de passation de la commande. Les présentes conditions générales sont en vigueur au 1er novembre 2025.

Les modifications de ces Conditions Générales de Vente sont opposables aux utilisateurs du Site à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

ARTICLE 2. RESERVATION DU SEJOUR ET PAIEMENT DU PRIX

Le Client sélectionne sur le Site les Prestations qu'il désire réserver.

Pour sa parfaite information sur les Prestations proposées, le Client dispose du catalogue des Prestations sur le Site ou en brochure papier, ou se fait expliquer les Prestations par les agents de réservation du Prestataire, par téléphone 0590 29 58 00 ou par voie électronique [info@la-plantation.com].

Il détermine lui-même les prestations de son choix au jour de la réservation.

La validation de la réservation par le Client vaut reconnaissance de sa part du contenu des prestations, de la destination, du prix et des modalités de réservation, de l'ensemble des caractéristiques des séjours et hébergements.

Il reconnaît ainsi avoir sollicité et obtenu toutes les informations nécessaires pour passer sa réservation en toute connaissance de cause et sous sa propre responsabilité. L'enregistrement de la réservation sur le Site est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa réservation. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constitue une preuve du contrat de vente.

La réservation ne sera considérée comme définitive qu'après :

- l'envoi par le Prestataire au Client de l'acceptation de la réservation, par courrier électronique, et
- paiement par le Client selon les conditions applicables à son offre.

Le client s'engage à ne pas y élire domicile et à ne pas exercer d'activité professionnelle au sein de l'hôtel LA PLANTATION.

ARTICLE 3. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENTS

A. PRIX

Les Prestations proposées par le Prestataire sont fournies aux prix en vigueur sur le Site. Le prix des Prestations est indiqué en euros (€), TVA au taux légal en vigueur comprise. Le montant de la taxe de séjour n'est pas inclus dans le prix. La taxe de séjour concerne les personnes de 18 ans et plus (montant en vigueur par nuit et par personne de 18 ans et plus à Saint Martin, dans un hôtel de tourisme 4 étoiles). Nos tarifs TTC sont sujets à modification dans l'éventualité d'une augmentation des taux des taxes auxquelles nos séjours sont assujettis. Les prix tiennent compte d'éventuelles réductions ou promotions qui seraient consenties par le Prestataire dans les conditions précisées sur le Site. Ces prix sont, à la date de réservation, fermes et définitifs.

Le Prestataire précise que les prix évoluent au fur et à mesure de la saison.

Le prix affiché, et précédé de la mention « à partir de », est le prix le plus avantageux disponible.

B. CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les paiements ne seront réalisés que par voie sécurisée selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Carte Bleue, Visa ou MasterCard
- par virement bancaire
- par chèque

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception. Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) Euros. En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, d'annuler la fourniture des Prestations réservées par le Client. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire. Chaque règlement doit être accompagné de la référence du dossier telle qu'apparaissant sur la confirmation de réservation du Prestataire.

Les paiements sont organisés de la façon suivante :

- S'agissant de notre offre standard
 - Un acompte de 30% du prix total TTC de la réservation devra être reçu par le Prestataire dans un délai maximum de 24 heures à compter de la validation par le Prestataire de la réservation. Le solde dans ce cadre-ci, étant réglé la veille du jour de l'arrivée ou le jour de l'arrivée au plus tard.
- Pour les réservations effectuées moins de 24 heures avant le début du séjour, le montant de celui-ci sera versé en totalité à la réservation ou au plus tard à l'arrivée.

C. RÉDUCTIONS ET OPÉRATIONS PROMOTIONNELLES

Si le Client est bénéficiaire d'une réduction de prix au titre d'une opération promotionnelle, il doit s'en prévaloir dès sa réservation. Les offres promotionnelles sont soumises à certaines conditions détaillées sur notre site web. Par ailleurs, les réductions de prix ou opérations promotionnelles peuvent sous conditions détaillées sur notre site web être cumulables entre elles. Une fois la confirmation ou la facture émise, le Client ne pourra plus se prévaloir d'aucune réduction.

D. COMPLÉMENTS POSSIBLES

Suppléments possibles à ajouter à votre panier :

- Petit déjeuner par personne : 25€ / jour
- Lit bébé : gratuit

ARTICLE 4. ANNULATION DE LA RÉSERVATION

Il est rappelé au Client qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, et ce conformément à l'article L. 221-28 alinéa 12 du Code de la consommation qui exclut ce droit pour les contrats portant sur des prestations de services d'hébergement qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

A. ANNULATION DU FAIT DU PRESTATAIRE

En cas d'annulation du fait du Prestataire, sauf en cas de force majeure, la Prestation sera remboursée par virement bancaire ou par carte bancaire, sous 60 jours à compter de l'annulation par le prestataire. Cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts. Néanmoins, à condition que la législation applicable le permette, l'établissement se réserve la possibilité de rembourser le client sous toute autre forme (notamment, un avoir).

B. ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Pour être prise en compte, toute annulation doit être notifiée au Prestataire par courrier électronique ou par courrier recommandé AR. Dans le cas d'un courrier électronique pour que la notification soit effective le Prestataire devra en accuser réception.

Pour toute annulation du fait du Client, il convient de se référer aux conditions particulières qui lui sont propres. Elles sont indiquées, préalablement à votre réservation définitive lors de la sélection de l'offre choisie.

- S'agissant de l'offre non remboursable : Aucun remboursement n'est possible. L'intégralité des sommes versées est conservée par notre établissement.
- S'agissant de notre offre standard : Ce sont celles qui ne font pas l'objet d'une dénomination spécifique au moment de la réservation.
- Si l'annulation intervient plus de 3 (trois) jours avant la date de début du séjour, 100% (cent pour cent) des sommes versées par le client dans le cadre de ce séjour, sont remboursées
- Si l'annulation intervient moins de 3 (trois) jours et jusqu'à 1 jour (12h00) avant la date de début du séjour le montant de l'acompte est conservé par l'établissement. Les éventuelles sommes versées par le client, et dépassant le montant de l'acompte, sont quant à elles remboursées.
- Si l'annulation intervient après la veille du séjour (12h00) le client est redevable de l'ensemble du montant de son séjour.
- Lorsqu'un remboursement doit-être réalisé pour une annulation du fait du client et sauf en cas de force majeure, l'établissement rembourse par virement bancaire le client sous 60 jours à compter de son annulation. Néanmoins, à condition que la législation applicable le permette, l'établissement se réserve la possibilité de rembourser le client sous toute autre forme (notamment, un avoir).

ARTICLE 5. MODIFICATION DE LA RÉSERVATION

Le Client peut demander la modification de sa réservation, dates et/ou type d'hébergement, sur demande écrite adressée au Prestataire (courrier ou e- mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le Client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions précisées ci-avant.

Toute demande d'augmentation de la durée du séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur, au jour de la demande de modification. Toute demande de diminution de la durée du séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation.

Pour l'application de ladite annulation le séjour est considéré comme un tout indivisible. C'est-à-dire, qui ne peut être coupé ou partagé.

- **ATTENTION** : Tout séjour écourté, interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) ou prestation non consommée ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

ARTICLE 6. RÉALISATION DU SÉJOUR

A. ARRIVÉE ET DÉPART

Les jours d'arrivées sont variables selon les périodes et le type de réservation. L'arrivée se fait à partir de 16H le jour considéré, sous réserve de la présentation d'une pièce d'identité valide. Est entendue comme pièce d'identité valide un passeport ou une carte nationale d'identité ; En cas de paiement par Carte Bancaire cette pièce d'identité doit obligatoirement être celle du porteur de la carte.

Au jour du départ, la chambre doit être libérée avant 11H. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une nuit supplémentaire au prix de la nuit en vigueur au jour du départ retardé.

B. DÉROULEMENT DU SÉJOUR

i. Obligations et comportement du Client

Une chambre est prévue pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne saurait en aucun cas être habitée par un nombre supérieur de personnes. Le présent contrat ne peut être cédé par le Client sans l'accord préalable écrit du Prestataire.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou représentants légaux.

La recharge des voitures électriques appartenant au Client doit obligatoirement se faire à l'aide des prises et bornes de recharges, gratuites ou payantes, prévues à cet effet et indiquées ou mises à disposition par le Prestataire.

En cas de comportement violent, inapproprié, propos injurieux et/ou racistes, agression verbale ou physique et plus généralement en cas de manquement grave et/ou répété au règlement intérieur de l'établissement, le Prestataire se réserve le droit de demander au Client de quitter l'établissement. Aucun remboursement d'aucune sorte ne saurait alors être accordé.

Après le départ du client, en cas de constatation de dommages (bris, vol, manquements aux conditions et au respect de l'hygiène et de propreté, détériorations), la direction se réserve le droit d'imputer et de facturer au Client les frais supplémentaires que les dommages ont engendré et nécessaires pour rétablir l'état de la location de l'hébergement (rachat de matériel, frais de ménage supplémentaires, réparations...)

ii. Pertes, vols, dégradations

L'Hôtel LA PLANTATION décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des effets appartenant aux clients durant leur séjour. Chaque chambre est équipée d'un coffre-fort dont la combinaison est laissée au choix du client ; les objets de valeurs doivent y être placés. Le parking mis à disposition de la clientèle n'est pas surveillé, les véhicules en stationnement ne sont dès lors pas surveillés. Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, de toute dégradation, de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir du fait de l'occupation des locaux et/ou du fait des participants et/ou du personnel dont il a la charge, tant aux biens mobiliers, de décoration et immobiliers appartenant ou non à l'hôtel. De ce fait, L'Hôtel LA PLANTATION peut demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et sans aucun remboursement du séjour en cours, de même il peut demander au client de rembourser les dommages causés par ces actes. Il peut advenir que certaines installations proposées et indiquées dans le descriptif soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques. L'Hôtel LA PLANTATION sera exonéré de sa responsabilité dans les cas où

l'inexécution ou le retard dans l'exécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat ou à un cas de force majeure définie à l'article 1218 du Code civil.

L'Hôtel LA PLANTATION décline toute responsabilité en cas d'informations erronées ou frauduleuses communiquées par le Client. L'accès aux différents équipements (au terme desquels figurent les piscines, le parking, les jardins) se fait sous l'entière responsabilité des usagers. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Aucun jeu violent ne peut être organisé au sein de l'établissement.

iii. Animaux

Les animaux domestiques sont acceptés moyennant une somme forfaitaire de 5 euros/jour/animal. Ceux-ci devront être constamment surveillés et tenus en laisse par leur propriétaire pendant le séjour. Tout manquement à l'hygiène ou à la sécurité occasionné par l'animal pourra être sanctionné par l'expulsion du Client.

Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour. L'accès des chiens de première catégorie aux transports en commun, aux lieux publics à l'exception de la voie publique et aux locaux ouverts au public est strictement interdit. Les chiens de deuxième catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

ARTICLE 7. FICHE DE POLICE

Les articles R814-1 à R814-3 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile prévoient :

Aux fins de prévention des troubles à l'ordre public, d'enquêtes judiciaires et de recherche dans l'intérêt des personnes, les hôteliers, les exploitants de villages et maisons familiales de vacances, de résidences et villages résidentiels de tourisme, les loueurs de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes, les exploitants de terrains de camping, caravanage et autres terrains aménagés sont tenus de remplir, ou faire remplir, et signer par l'étranger, dès son arrivée, une fiche individuelle de police, dont le modèle est fixé par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur, du ministre chargé de l'immigration et du ministre chargé du tourisme. Les personnes physiques ou morales louant des locaux nus ne sont pas astreintes aux obligations prévues au présent article.

Les données personnelles collectées en application de l'article R. 814-1 sont notamment :

1. Le nom et les prénoms ;
2. La date et le lieu de naissance ;
3. La nationalité ;
4. Le domicile habituel de l'étranger ;
5. Le numéro de téléphone mobile et l'adresse électronique de l'étranger ;
6. La date d'arrivée au sein de l'établissement et la date de départ prévue.

Les données relatives aux enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche d'un adulte qui les accompagne.

Les fiches établies en application de l'article R. 814-1 doivent être conservées pendant une durée de six mois et remises, sur leur demande, aux services de police et unités de gendarmerie. Cette transmission peut s'effectuer sous forme dématérialisée.

ARTICLE 8. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

1. CADRE ET INFORMATIONS

L'Hôtel LA PLANTATION met en œuvre des traitements de données à caractère personnel. Ceux-ci sont effectués dans le respect du RGPD et de la Loi Informatique et Liberté. Les données à caractère personnel qui sont collectées varient en fonction de la façon dont les services sont utilisés. Les données à caractère personnel collectées ou détenues sont directement communiquées par la personne concernée et/ou sont collectées à partir de l'activité sur le site internet et de l'utilisation des services.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa réservation et à l'établissement des factures, notamment. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des réservations. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé en utilisant l'adresse suivante : [info@la-plantation.com].

Ainsi, les données personnelles peuvent notamment être collectées à l'occasion :

- De la réservation de votre hébergement
- De la participation à une enquête de satisfaction
- D'une réclamation
- De la navigation sur notre site internet

L'Hôtel LA PLANTATION peut notamment communiquer vos Données Personnelles à : des instituts de sondages, des bureaux chargés du marketing, des tours opérateurs, agences de voyages, plus généralement, à des Partenaires commerciaux (aux termes desquelles figurent notamment la direction marketing dont dépends L'Hôtel LA PLANTATION).

Les sous-traitants seront tenus de respecter le RGPD et la Loi Informatique et Liberté. Pour les transferts réalisés en dehors des Etats membres de l'Union Européenne l'établissement veillera à ce que le niveau de protection du destinataire offre une protection suffisante.

2. FINALITÉS :

Lesdits traitements de données à caractère personnel ont pour base l'intérêt légitime poursuivi par L'Hôtel LA PLANTATION et ses partenaires lorsqu'ils poursuivent les finalités suivantes :

- La gestion des demandes de réservation
- Le suivi des dossiers et des demandes clients
- L'exécution et le suivi de la prestation d'hébergement et des prestations connexes ou annexes
- La gestion de la relation commerciale avec le client afin d'améliorer, optimiser et personnaliser les services et outils proposés au client
- La prospection commerciale
- La gestion de la relation clients et prospects

- La fidélisation de la clientèle
- Le marketing (pour adapter nos offres aux clients par exemple)
- L'établissement d'enquêtes de satisfaction

Les données personnelles collectées doivent être « exactes » et tenues à jour. C'est la raison pour laquelle L'Hôtel LA PLANTATION rectifiera ou effacera celles-ci à chaque modification dont il aura connaissance.

Lesdits traitements de données à caractère personnel ont également pour base le respect d'obligations légales ou réglementaires lorsqu'ils poursuivent les finalités de :

- Comptabilité et facturation
- La prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- Respect de l'obligation prévue par l'article R814-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile qui prévoit que l'établissement « est tenu de remplir, ou faire remplir, et signer par l'étranger, dès son arrivée, une fiche individuelle de police ».

3. CONSERVATION :

Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées et conformément à la réglementation applicable.

CONCERNANT LA FICHE INDIVIDUELLE DE POLICE : La fiche individuelle de police est conservée pendant une durée de six mois et remise, sur demande, aux services de police et unités de gendarmerie.

CONCERNANT LES DONNÉES RELATIVES À LA GESTION DE CLIENTS ET PROSPECTS : Concernant d'éventuelles opérations de prospection à destination des clients, leurs données pourront être conservées pendant un délai de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale. Les données à caractère personnel relatives à un prospect, non client, pourront être conservées pendant un délai de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact émanant du prospect. Au terme de ce délai de trois ans, nous pourrions reprendre contact avec vous pour savoir si vous souhaitez continuer à recevoir des sollicitations commerciales.

CONCERNANT LES PIÈCES D'IDENTITÉ : En cas d'exercice du droit d'accès ou de rectification, les données relatives aux pièces d'identité pourront être conservées pendant le délai prévu à l'article 9 du code de procédure pénale, soit un an. En cas d'exercice du droit d'opposition, ces données peuvent être archivées pendant le délai de prescription prévu par l'article 8 du code de procédure pénale, soit six ans.

CONCERNANT LA GESTION DES LISTES D'OPPOSITION À RECEVOIR DE LA PROSPECTION : Les informations permettant de prendre en compte votre droit d'opposition sont conservées au maximum trois ans à compter de l'exercice du droit d'opposition.

CONCERNANT LES STATISTIQUES DE MESURE D'AUDIENCE : Les informations stockées dans le

terminal des utilisateurs ou tout autre élément utilisé pour identifier les utilisateurs et permettant leur traçabilité ou fréquentation ne seront pas conservées au-delà de 13 mois.

4. DROITS DES PERSONNES QUANT À LEURS DONNÉES PERSONNELLES :

En vertu de la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel vous pouvez bénéficier des droits suivants :

- Le droit d'accéder aux données à caractère personnel
- Le droit de rectification ou d'effacement de ces données
- Le droit de suppression ou de limitation du traitement
- Le droit d'opposition au traitement
- Le droit de retirer son consentement,
- Le droit de s'opposer à la réception de documents de prospection commerciale à l'avenir,
- Dans certains cas, le droit à la portabilité des données à caractère personnel lorsque c'est techniquement possible
- Le droit de définir le sort de vos données après votre décès
- Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (en France, c'est la CNIL)

5. EXERCICE DE CES DROITS :

Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez nous contacter en nous indiquant vos nom, prénom et adresse par email à : info@la-plantation.com ou par courrier à l'adresse suivante : Hôtel La Plantation C5 Orient Bay 97150 SAINT MARTIN. Toute demande devra être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité signée.

6. TERMINOLOGIE DONNÉE PAR LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES :

Une donnée à caractère personnel est définie comme : « Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale; »

Un traitement est décrit comme : « Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction; »

ARTICLE 9. RECLAMATIONS

Le Client dispose d'un mécanisme de réclamations accessible pour faire connaître ses éventuelles insatisfactions relatives au déroulé de son séjour.

Pour faire part de ses réclamations, le Client peut se manifester par voie postale (Hôtel La Plantation C5 Orient Bay 97150 SAINT MARTIN), par e-mail (info@la-plantation.com) ou par le biais d'enquêtes de satisfactions remises en fin de séjour.

Pendant la durée du séjour, les équipes de réception sont disponibles de 8H00 à 20H00 pour prendre en considération toute réclamation. Les réclamations peuvent porter sur la conformité de l'hébergement à la réservation ou la conformité des services par rapport aux attentes du Client.

Le Prestataire s'engage à répondre de façon circonstanciée à toute réclamation écrite dès lors qu'elle n'est pas anonyme. Dans le cas où le Client attend une contrepartie à sa réclamation, celle-ci devra être rédigée par courrier lettre recommandée avec accusé de réception au Prestataire dans le mois qui suit le séjour sans omettre le numéro de dossier.

ARTICLE 10. RESPONSABILITÉ

Conformément aux dispositions légales, le Prestataire s'engage à la conformité de ses prestations et services aux prescriptions en vigueur.

Le Client reconnaît expressément que le Prestataire ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le Site concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le Site sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le Prestataire et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure ou sur le Site soient supprimées, notamment pour des raisons imposées par une autorité administrative, pour des raisons liées à l'application d'un protocole sanitaire, pour des raisons de sécurité, par principe de précaution ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

Le Prestataire sera exonéré de toute responsabilité dans les cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat ou à un cas de force majeure définie à l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 11. LOI APPLICABLE, LITIGES, ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le Client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le Prestataire.

Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est le Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C).

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique www.cm2c.net ;
- ou par voie postale : CM2C - 14, Rue Saint-Jean - 75017 PARIS

En cas d'échec, tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort dans lequel est implanté l'établissement du Prestataire.

ARTICLE 12 : CONSÉQUENCES D'UNE CLAUSE NON ÉCRITE OU NULLE

L'annulation ou le réputé non écrit d'un des articles ou d'une des clauses des Conditions Générales ne saurait porter atteinte aux autres stipulations des présentes.